



Montréal, le 16 décembre 2004

**Par télécopieur : (450) 435-8898**

Madame Sylviane Laflamme

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 16 décembre à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Sainte-Thérèse, le 16 décembre 2004

Député de Groulx  
Pierre Descôteaux  
Télécopieur : 450-437-3476

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

En tant que citoyenNE, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyenNES.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenNE, Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les QuébécoisES au moindre coût.

Solidaire et en colère,

SYLVIANE LAFLAMME



c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
Fax. : (514) 864-1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660